ŒUVRE

DES

DAMES DU CALVAIRE

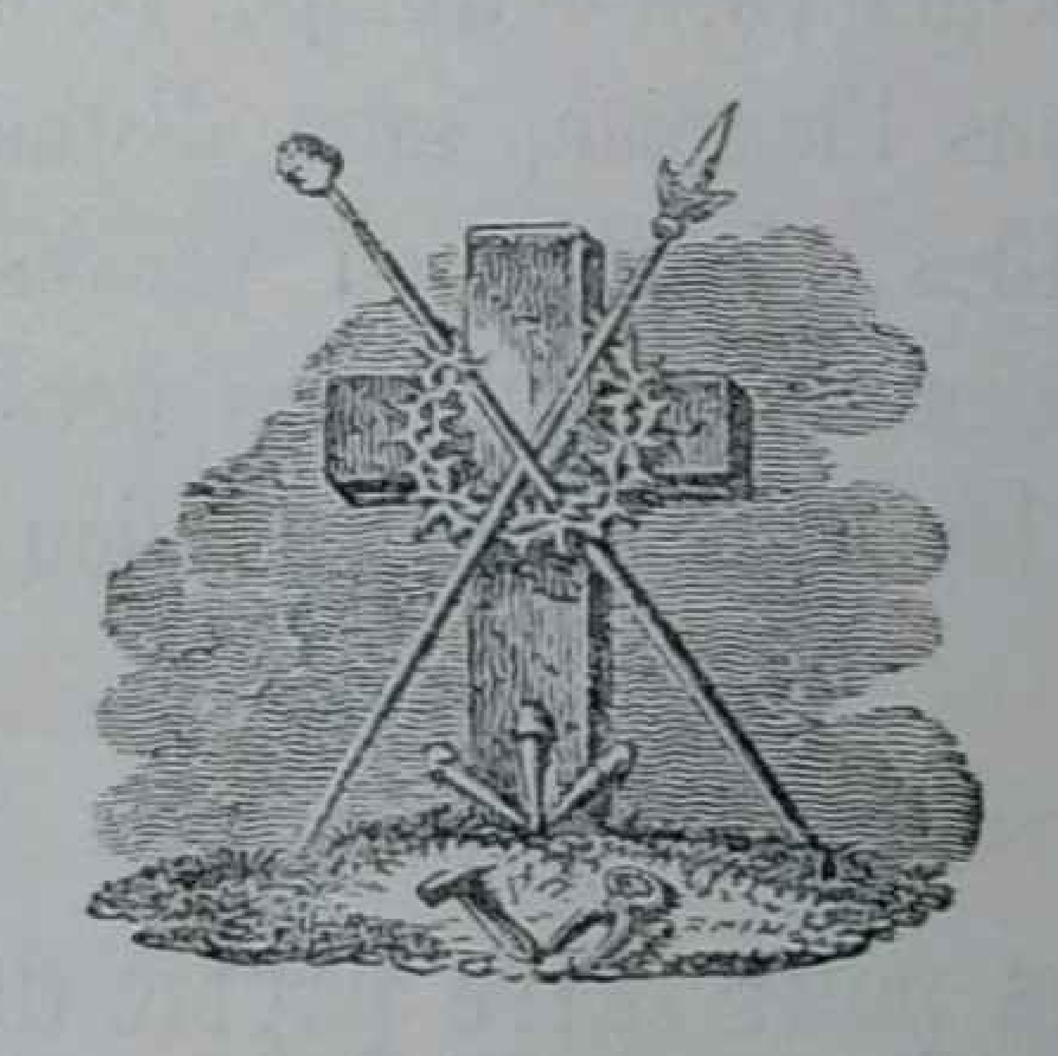
POUR LES

PAUVRES FEMMES INCURABLES

ET LES VEUVES DÉLAISSÉES

Compte-rendu pour l'année 1870

Distribué aux Associés en Avril 1871



LYON

IMPRIMERIE DE P. MOUGIN-RUSAND

3, rue Stella, 3

1871

Précis sur l'Œuvre.

L'Œuvre du Calvaire a été fondée en 1842 par Mme Garnier. Son but est d'offrir un refuge aux pauvres femmes atteintes d'ulcères incurables, tels que : chancres, cancers, lèpres, etc., qui ne peuvent être admises dans les hôpitaux, et qui, en raison du dégoût et du danger qu'entraînent leurs maladies, sont tout-à-fait délaissées. Cette Maison n'est pas desservie par des sœurs, mais par des dames qui, gardant leur liberté, se consacrent au soulagement de ses infortunées.

Les veuves seules étant admises dans la Maison pour servir les malades, plusieurs personnes pensent qu'elles seules peuvent faire partie de l'Œuvre. C'est une erreur dont il importe beaucoup qu'on soit détrompé. De même qu'on admet les incurables dans l'hospice, sans distinction de religion, qu'elles soient filles, femmes ou veuves, de même nous sollicitons les secours de toutes les personnes charitables, quels que soient leur rang et leur position sociale.

Conditions pour faire partie de l'Œuvre.

Pour faire partie de l'Association, il suffit de faire chaque année une aumône dont le minimum est fixé à 20 fr.

On recevra, avec la plus vive reconnaissance, tous les dons de quelque nature qu'ils soient, tels que : linge neuf ou vieux, charpie, vêtements, couverture, provisions de ménage, etc.

COMPTE-RENDU

DE

L'ŒUVRE DES DAMES DU CALVAIRE

POUR LES

Femmes incurables et les Veuves délaissées

POUR L'ANNÉE 1870

PUBLIÉ LE 15 AVRIL 1871



MESDAMES,

Les circonstances présentes n'ont point permis la réunion annuelle aux pieds du premier pasteur de ce diocèse; mais la visite de sa Grandeur à notre hospice nous est un dédommagement. Qu'elle veuille recevoir l'expression de notre reconnaissance et nous permette de compter toujours sur sa protection paternelle.

En vous rendant compte de notre administration et de la situation de l'œuvre du Calvaire, loin de nous la pensée d'enlever au deuil général de notre pays, cette première place

qu'il doit occuper dans l'intérêt et la pitié. Dieu nous garde de vouloir détourner, au profit de notre œuvre, les dons destinés à de si grandes infortunes..... La charité lyonnaise saura grandir avec le malheur qui l'implore, et élever les ressources au niveau des besoins. Depuis longtemps nous avons appris à compter sur elle ; aussi nous n'avons point songé à renvoyer une seule de nos malades, ni a rien changer à l'organisation de notre hospice.

La Sarra semblait bien exposée aux bombes et aux obus, nous avons eu de grandes inquiétudes, mais notre cœur n'a point faibli. Nous nous sentions gardées par les prières de nos chères malades ; gardées mieux encore par le voisinage de ce sanctuaire qui protége Lyon... Nous avons eu foi en Dieu et confiance en vous. Or, le calme revenu, nous venons vous demander de travailler à combler le déficit qui a eu lieu dans nos recettes, dans nos annuités, nous savons que vous ferez la part des pauvres plus abondante, et dans les circonstances où nous sommes, votre offrande généreuse verra son prix doublé aux yeux de Dieu.

La mortalité a été grande parmi nos pauvres malades ; nous en avons perdu 33 pendant cette année. Nous voudrions vous donner des détails sur toutes, car toutes ont enduré des douleurs qui restent dans notre souvenir et qui méritent votre pitié. Dieu sait qu'en vous parlant seulement de quelques-unes nous n'en n'oublions point et que nous espérons les retrouver toutes dans ce séjour bienheureux où les tristesses seront changées en joies.

Une fille nous a été envoyée par nos associées de Saint-Chamont avec une figure horriblement dévorée, l'œil était décharné, jusqu'à la racine, le front, la tête, l'oreille, la bouche, tout était dévoré. Le mal faisait des progrès effrayants... Elle voulait encore guérir et à force de pèlerinages, de vœux, d'espérances, de miracles, sa foi et sa confiance en Dieu, non-exaucée, avaient presque disparu. Elle demandait

les joies de la vie et elle a dû acheter celles du ciel par les plus atroces souffrances et les plus durs sacrifices.

Nous avons perdu une fille qui est demeurée bien des années au Calvaire. Dieu avait préservé son âme des souillures de la vie, bien jeune elle avait voulu se faire religieuse; mais des plaies affreuses aux jambes ont empêché qu'elle pût rester au couvent. Se croyant guérie, elle est retournée à ce qui lui semblait une vocation, tandis que Dieu avait choisi pour elle la vocation de la souffrance. Après avoir travaillé au Calvaire tant qu'elle a pu, elle s'est mise au lit où elle restée des années. Vous l'avez vue, mesdames, avec cette figure si calme, si sereine, avec ce sourire doux et gracieux; elle a souffert des maux inouïs, elle ne redoutait les vomissements, que parce qu'ils la privaient de la sainte Communion; même cette privation, elle la supportait avec sa douceur inaltérable... Dieu avait éclairé l'intelligence de cette charmante fille, on peut dire qu'il s'était révélé à elle... Elle a été l'exemple et l'édification de notre Maison; et, en songeant au bonheur dont elle jouit, nous ne pouvons nous garder de la regretter. C'était une sainte et il fait bon vivre avec les saints.

Une autre femme nous a beaucoup édifiées, sa jeunesse avait été coupable, sa vie orageuse et traversée. Une affreuse maladie avait carié les os de la machoire, attaqué le nez, la bouche, détruit son palais; elle ne pouvait introduire la nourriture sans que sa salive ne sortît dans une cuvette avec une grande partie de ce qu'elle voulait manger... C'était affreux à voir, mais son âme sut bien mettre à profit les souffrances de son corps. Baptisée au Calvaire, elle fit sa première communion une nuit de Noël. Depuis ce temps cette femme a été admirable, pas une plainte, pas un mot d'amertume. Elle a compris qu'elle devait suivre le Chemin de la Croix et Dieu seul a pu lui faire entendre ces paroles de la vie éternelle capables de ressusciter son âme du désespoir, cette pire des agonies.

Si vous aviez, mesdames, assisté aux derniers moments de toutes nos pauvres femmes, vous auriez bien compris les abaissements du Sauveur ; ces abaissements les consolent à l'heure des découragements extrêmes... Il leur faut un Sauveur qui a senti le poids surchargé de la croix et qui, tombant trois fois écrasé par elle, leur apprend, par ses défaillances à ne point se mépriser elles-mêmes dans leurs grandes détresses.

Jamais, non plus, nous n'avions vu mourir autant de nos pauvres veuves ; mais là il est toujours bien difficile de recevoir celles qu'on présente. Les rangs d'inscription sont si serrés que nous avons le regret de refuser bien souvent de grandes misères qui nous sont présentées par nos plus chers et nos plus zélés bienfaiteurs.

Les malheurs de la guerre ont donné à notre Calvaire une physionomie particulière, pendant près de cinq mois, nous avons eu une ambulance. C'est de tout notre cœur que nous avons soigné les malades et pansé les blessures de nos soldats frappés sur les champs de batailles. Ces soins nous convenaient d'autant mieux que les plaies à panser sont l'œuvre quotidienne du Calvaire. Notre docteur, M. Lacour, en se chargeant du service de cette ambulance, n'a épargné ni son temps ni son expérience, il a rendu notre tâche bien plus facile. Le Calvaire est habitué à apprécier un dévouement dont la fidélité est au niveau de toutes les nécessités.

Nous vous parlerons peu d'argent cette année, mesdames, notre position est à peu près ce qu'elle était l'année dernière... Est-il nécessaire de vous dire que la fin de cette triste année a été désastreuse pour nos recettes ? Celle que nous commençons sera plus difficile peut-être et nous en serions effrayées si nous ne savions pas ce que peut votre générosité. Les projets d'agrandissement ont été ajournés... cependant une de nos bienfaitrices a fait des dispositions qui, si elles sont sanctionnées par l'administration, sembleraient devoir

raviver nos espérances... Si dans ce temps de détresse, Dieu nous envoyait un secours considérable, ne vous semblerait-il pas que c'est un ordre exprès de donner à cette maison un développement qui serait si nécessaire?

Mais ce qui nous manque par-dessus tout ce sont les dames, ce sont les vocations. Nous ne sommes point assez nombreuses et parfois nous nous sommes prises à douter... Serait-il donc vrai que cette pensée si chrétienne et si raisonnable de réunir des femmes veuves pour vivre en commun, pour exercer la charité en conservant la pleine liberté de jouir de leur fortune et de leur famille, serait-il vrai que cette pensée est irréalisable et point pratique, ou bien la charité, en France, se serait-elle abaissée jusqu'à ne produire presque plus que des sacrifices pécuniaires, sans le dévouement de la personne?.

Oh! vous qui sentez dans votre âme ce vide, cette tristesse profonde d'une vie brisée, venez essayer parmi nous de retrouver une famille, des sollicitudes et des affections qui conserveront vivantes, au fond de votre cœur, les affections et les sollicitudes que vous avez perdues.

En terminant ce rapport, nous voulons aussi remercier nos bienfaiteurs ; ceux qui pendant cette longue et triste année ont conseillé et aidé notre bonne volonté ; tous ceux qui n'ont point oublié les pauvres du Calvaire et leur ont conservé leur part d'aumônes généreuses, et surtout le dévouement et l'affection dont ils ont tant besoin. « *Heureux celui qui est attentif aux besoins du pauvre, le Seigneur le délivrera aux jours mauvais.* »

Nous recommandons à tous nos associés notre loterie annuelle qui nous est un secours si important. Cette année le tirage a été renvoyé et fixé au 20 mai. Celles de nos Associées

qui pourraient concourir au placement des billets ou nous envoyer des lots, voudront bien s'adresser à :

MM^mes DE MORTILLET, quai Tilsit, 19.
JACQUAND, rue de l'Hôtel-de-Ville, 46.
ROUX, rue du Plat, 20.
MONDIDIER, rue Boileau, 7 (Brotteaux).
COLIN, quai Saint-Vincent, 54.
GUIGARD, quai de l'Hôpital, 15.

Pour les fondations ou tous autres dons, on peut s'adresser soit à la direction de l'Œuvre, soit à MM. les Membres du Conseil :

MM. PAGNON, vicaire-général, président.
GUILLOT, curé de St-Just.
DUCRUET, notaire, secrétaire, quai de l'Archevêché, nº 21.
DUGAS (Prosper), port Saint-Clair, 21.
GUÉRIN (Louis), rue Puits-Gaillot, 31.
PONSON, place Louis-le-Grand, 37.
DE GATTELIER (Charles), rue Sala, 25.
THOMASSET, quai Castellane, 22.

Un don de 1,000 fr. assure le titre de fondateur et donne droit aux prières de chaque jour faites dans l'hospice.

Une messe par semaine est dite pour les fondateurs décédés.

COMPTE GÉNÉRAL DE

DE L'ŒUVRE DE

Depuis le 1er Janvi

RECETTES

Annuités	14,607
Don du Conseil général	1,000
Quêtes et troncs	580
Produits du jardin.	415
Pension des Dames habitant la Maison	7,308
Loterie annuelle	9,744
Travail et vente des objets mobiliers	698
Legs et dons	10,576
Reçu à-compte pour ambulance. . . . . . . , . . .	363
Intérêts reçus	7,921
TOTAL	53,214

Depuis le 1er juillet jusqu'au 31 décembre nous avons reçu	14,236
Et dépensé.	25,750
Différence.	11,514

RECETTES ET DES DÉPENSES

DAMES DU CALVAIRE

1870 jusqu'au 31 Décembre



DÉPENSES

Pain	7,023	»
Boucherie	7,503	80
Epicerie	5,745	40
Blanchissage	3,596	40
Achat de Vin.	2,338	60
Frais de ferme.	1,225	85
Dépenses de chapelle, Messes fondées. Amônerie .	2,929	75
Pharmacie	1,559	80
Abonnement des Eaux	300	»
Assurances.	78	45
Gages des domestiques.	785	30
Impositions (doublées).	1,827	10
Charbons.	2,371	60
Imprimerie	260	»
Ménage et menus frais.	5,216	80
Intérêts servis	3,070	50
	45,832	35
Solde. . .	7,382	55
	53,214	90

